



Appel à la grève de tous les EHPAD

le mardi 30 janvier 2018 !

Les Unions départementales CFDT- CFTC- CGT-FO-FSU-SOLIDAIRES-UNSA, les agents des EHPAD, Foyers-logement, SSAD et SSIAD, fortement mobilisés ces derniers mois, ainsi que les résidents, leurs familles, les associations dénoncent les dégradations des conditions de travail et d'accompagnement indignes des personnes âgées.

Les agents sont confrontés à de fortes restructurations : baisses de moyens humains, financiers et matériels, mutualisations et privatisations... engendrant une dégradation de la qualité des services rendus aux bénéficiaires.

Les personnels de ce secteur sont chaque jour davantage soumis aux règles de productivité, de rentabilité. La souffrance au travail est grandissante, avec une perte de sens de son travail et la non-reconnaissance de l'utilité sociale des missions. Les réductions budgétaires imposées à marche forcée par le gouvernement ont des conséquences humainement dramatiques, tant pour le personnel que pour les personnes âgées.

Le vieillissement est-il dans les priorités du gouvernement ?

La Ministre de la santé considère que les difficultés des EHPAD seraient dues à « *un problème de management* » et non uniquement à une question du financement.

Les Unions départementales condamnent de telles déclarations qui ont pour objectif d'occulter la baisse des moyens alloués aux établissements.

Les Unions départementales demandent au gouvernement que des réponses soient apportées aux questions soulevées par la situation des EPHAD.

Les Unions départementales et les salarié(e)s des EPHAD, exigent du gouvernement qu'il réponde à leurs revendications :

- Application d'un agent ou un salarié par résident, tel que prévu par la Plan Solidarité Grand Age.
- Abrogation des dispositions législatives relatives à la réforme de la tarification des EHPAD, contenues dans la loi du 28 décembre 2015 ainsi que le retrait des décrets d'application.
- Arrêt des baisses de dotations induites par la convergence tarifaire et exigent par conséquent le maintien de tous les effectifs des EHPAD y compris les contrats aidés, qui doivent être intégrés et sécurisés.
- Amélioration des rémunérations, des perspectives professionnelles et de carrières, dans le cadre du Statut et des conventions collectives nationales.

Les Unions départementales Cfdt, CFTC, CGT, FO, FSU, SUD, UNSA, invitent toute la population

devant le Conseil départemental à Nantes à 10 heures
Mardi 30 janvier 2018

Ce rassemblement sera suivi d'une entrevue à la préfecture en présence de l'ARS et du CD.

afin d'assurer une prise en charge digne de nos aîné.e.s !